



## Plate-forme Vent de Raison

Namur, le 16 mai 2008

**Monsieur Rudy DEMOTTE**  
**Ministre-Président de la Région wallonne**  
Rue Mazy 25-27  
5100 Namur

Monsieur le Ministre-Président,

Nous nous adressons à vous dans la mesure où la question implique l'ensemble du Gouvernement wallon mais aussi parce que le Ministre André Antoine refuse le dialogue et passe désormais outre les avis négatifs de sa propre administration pour imposer des usines à éoliennes partout dans le paysage wallon, détruisant le potentiel touristique, ruinant des milliers et bientôt des dizaines de milliers de riverains, trop proches de ces « parcs » à éoliennes on-shore, dont l'utilité en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de qualité de renouvelable est insignifiante en comparaison avec l'off-shore.

Nous vous écrivons avant tout pour vous demander instamment de mettre un terme aux excès du système mal calibré des certificats verts, qui permet aux promoteurs de l'éolien, véritables chasseurs de primes, de faire très rapidement fortune, non pas grâce à la valeur de la quantité d'électricité erratique produite, mais grâce au gisement anormalement élevé des certificats verts. Ce sont les citoyens consommateurs qui paient ces certificats dont l'éolien représente la plus grosse part de l'augmentation de 12% de nos factures d'électricité.

Trouvez-vous normal que MM. Dawans et Regout puissent revendre leur petite société « boîte aux lettres » de 10 personnes, Air Energy, après 6 ans, en empochant pour l'un 2,5 milliards de BEF et pour l'autre 1,7 milliards de BEF, uniquement sur la valeur surévaluée des certificats verts, garantis par la Région wallonne? Votre politique, M. le Ministre-Président, est-elle de faire la fortune des promoteurs de l'éolien au détriment des petites gens, au détriment de tous les citoyens? Ces sociétés ont pour noms Ventis, Windvision, Green Wind, Immoster, Air Energy et bien d'autres encore. Elles n'ont aucune référence technique, aucune valeur ajoutée et ne sont là que pour l'effet d'aubaine des certificats verts, sans créer le moindre emploi. Par an et pour 600.000 € d'électricité éolienne vendue, le promoteur d'un parc éolien peut s'attendre à toucher plus de 5.000.000 € de certificats verts.

Seul l'éolien off-shore, tel que le promeut le Ministre fédéral du Développement durable et de l'Energie Paul Magnette, devrait avoir droit aux certificats verts dont les montants sont aussi élevés. Comme le disait M. Paul Magnette lors d'un forum Agoria il y a quelques jours : « *l'éolien en mer est bien parti. Avec les 3 projets en cours de développement, la Belgique couvre déjà l'entière de ses obligations européennes* ». Qu'attend-on dès lors pour arrêter la machine infernale lancée en Région wallonne?! La Région ne prévoit même pas que là où un promoteur éolien s'est vu refuser une autorisation, un autre promoteur ne puisse venir 6 mois plus tard proposer un nouveau parc, obligeant les citoyens à se mobiliser à nouveau.

Nous mettons en copie un Compte de résultat-type (Profit & Loss Statement) pour une entreprise qui se crée pour exploiter un parc-type de 10 éoliennes de 2 MW. Il est effrayant de constater qu'en 20 ans, cette pompe à finance (un petit parc à éoliennes de 10 machines inutiles) permet de dégager des bénéfices énormes sans la

moindre mise de fonds, en appauvrissant l'ensemble de la population par une ponction de 78,8 millions d'€ (3,2 milliards de BEF) grâce au système scandaleusement mal conçu des certificats verts.

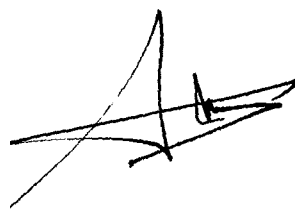
Nous vous demandons instamment de confier la ré-évaluation de ce système et de l'ensemble de la filière éolienne à une équipe d'économistes et de scientifiques compétents. Même l'administration wallonne n'est plus en phase avec le Ministre de l'Energie, qui ne tient plus compte de leurs recommandations.

Notre **plate-forme régionale wallonne Vent de Raison** regroupe aujourd'hui une trentaine de comités et associations qui s'opposent aux 4 coins de la Wallonie au développement anarchique de l'éolien industriel. La politique actuelle de laisser-faire doit cesser. Nos rangs grossissent au rythme où les projets se succèdent. Nous ne laisserons pas tomber les bras.

Nous vous remercions de faire analyser notre note en annexe. Nos experts sont prêts à fournir toutes les explications complémentaires nécessaires.

Très respectueusement vôtre,

Pour Vent de Raison :



Jean-Pierre STORDER  
081 30 26 82  
[jeanpierre.storder@yahoo.fr](mailto:jeanpierre.storder@yahoo.fr)



Luc RIVET  
0475 45 56 83  
[luc.rivet@skynet.be](mailto:luc.rivet@skynet.be)

Secrétariat : 28 rue des Fougères - 5100 Jambes

Copies : Ministres Antoine, Lutgen